

La Responsabilité Sociale des Entreprises fait son bonhomme de chemin, et les récentes mesures en sa faveur devraient lui permettre de rester sous les feux des projecteurs. Quels sont donc les avantages de la RSE ?

Tout d'abord, la RSE permet une plus grande capacité d'attirer des nouveaux clients et attribue une plus grande valeur pour les actionnaires ce qui entraîne une rentabilité accrue. D'un autre côté, la RSE aide à développer une meilleure capacité à gérer tous types de risques. En outre, la RSE garantit des produits et des processus de meilleure qualité ainsi qu'une capacité à recruter des employés de premier choix.

La liste demeure non-exhaustive. Les avantages mentionnés ci-dessus sont inébranlables quant à l'évaluation du bien-fondé de la RSE. Néanmoins, il en existe d'autres :

- ▶ **Achats** : Meilleur accès aux ressources, renforcement des relations avec les fournisseurs, fierté de la collaboration.
- ▶ **Activités commerciales** : Meilleur accès aux capitaux, profitabilité, contrôle de gestion, amélioration des relations avec les clients (fierté des clients).
- ▶ **Opérations** : Réduction de l'impact social et environnemental des activités, amélioration des relations avec les associations locales, meilleure compréhension des activités de votre entreprise.
- ▶ **Marketing** : Développements des marchés (existants et nouveaux), renforcement de l'image de la marque, avantage concurrentiel, proximité renforcée avec les clients ce qui permet une meilleure compréhension de leurs nouvelles attentes.
- ▶ **Institutions** : Influence et reconnaissance, meilleurs investissements sociaux et citoyens, développement de nouveaux réseaux de communication, réputation.
- ▶ **Management** : Meilleures gestions des risques, développement stratégique, organisation, innovation.
- ▶ **Ressources Humaines** : Ressourcement, gestion des questions hygiène et sécurité, développement du capital humain, sécurité du personnel et fierté de celui-ci.

Ainsi, on voit bien que la RSE accumule des avantages divers ce qui la rend fortement recommandée.

Source : www.csrandanagement.eu

Mme Houda Sebbahi, responsable BU de la gestion des ressources humaines à LGMC Industries et Mme Hanane Ellioua, Professeur à l'ESIG jettent une lumière révélatrice sur les bénéfices de la RSE par rapport à l'employeur et à l'employé :

Mme. Houda Sebbahi :	Mme. Hanane Ellioua :
IMG/mp3/RH_RSE-MP3.mp3	IMG/mp3/Mme_Alioua_RSE-MP3.mp3